



# Informations Syndicales Antifascistes

n° 43 ■ novembre / décembre 2004 ■ édité par VISA 80 / 82 rue de Montreuil 75011 Paris ■ visacom@club-internet.fr ■ CCPA n° 0608 83860 ■ 1 €

## ■ LYON III, GOLLNISCH : ZERO !

### ■ GOLLNISCH SERA POURSUIVI POUR « CONTESTATION DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ »

Une « discussion libre »

**L**e 11 octobre dernier, lors d'une conférence de presse, Bruno Gollnisch a réagi sur le rapport Rouso.

D'abord en mettant en cause le président de la commission, Henry Rouso, un « *historien engagé. C'est une personnalité juive, une personnalité estimable, mais sa neutralité n'est pas assurée.* » (Libération du 12.10.04)

Puis en affirmant : « *Il n'y a plus un historien sérieux qui adhère aux conclusions du procès de Nuremberg.* » (idem)

Interrogé sur les *chambres à gaz*, il a déclaré, selon l'AFP : « *Je ne nie pas les chambres à gaz homicides. Mais je ne suis pas spécialiste de cette question et je pense qu'il faut laisser les historiens en discuter. Et cette discussion devrait être libre.* » Il a par ailleurs rappelé ses liens avec Jean Plantin.

Pas vraiment nouveau, ce « *négationnisme larvé* » selon l'expression utilisée par Valérie Igounet, historienne, interrogée par Le Nouvel Observateur le 12 octobre dernier ; déjà en 1991 Gollnisch avait demandé « *le respect de la liberté d'expression pour les enseignants qui exercent un regard critique sur l'histoire de la seconde guerre mondiale.* »

Le président de l'université Lyon III annonce le mercredi suivant qu'il demande « *au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la suspension de l'intéressé et décide de saisir la section disciplinaire de l'université Jean Moulin.* ». Dans un communiqué, il évoque sa « *stupeur* » face aux propos de M. Gollnisch, qu'il qualifie d'« *inacceptables tant en eux-mêmes que par la grave atteinte qu'ils portent à l'honneur et au crédit de l'université dans son*

*ensemble.* »

Le recteur de l'académie de Lyon, Alain Morvan, avait également indiqué à l'AFP son intention de saisir lui-même la section disciplinaire de l'université Lyon III au cas où le président ne le ferait pas. « *L'Université française joue très gros sur cette question, elle joue son honneur, je veux le dire sans grandiloquence, et je serai très vigilant quant à l'attitude adoptée.* », avait affirmé le recteur. « *Je sais que cela risque aussi de nourrir le désir de martyr de ces personnes, mais les faits sont trop graves pour que l'on reste sans rien faire.* », avait-il ajouté.

Le Snesup-FSU ainsi que la FSU du Rhône ont réagi dans des communiqués de presse du 16.10.04, pour condamner les propos de Gollnisch et réclamer des sanctions.

### Suspension de cours d'un mois...

Guy Lavorel, a annoncé, mercredi 27 octobre, sa décision de suspendre, pour un mois, les cours du délégué général du Front national.

Cette mesure ne constitue toutefois pas une sanction. Le président de Lyon-III a reconnu qu'elle « *n'a aucun caractère disciplinaire et respecte de fait le principe de présomption d'innocence.* ». Il s'agit avant tout de « *prévenir tous risques de désordre consécutifs à certaines déclarations de M. Gollnisch.* », a précisé M. Lavorel. (Le Monde, 28.10.04)

La décision est jugée « *tardive* » par les associations d'étudiants - l'Hippocampe, l'UEJF et l'UNEF. Le premier adjoint (PS) de la mairie de Lyon, Jean-Louis Touraine a indiqué, à l'issue d'une réunion avec ces associations, qu'il souhaitait « *l'exclusion définitive (...) de Bruno Gollnisch.* », seule « *sanction appropriée (...) à la gravité des*

faits », ainsi que celle de tous les « *enseignants qui lui seraient solidaires* ».

## ...prolongée, et poursuites pénales engagées

Selon l'agence Reuters (02.12.04), le président de l'université Lyon III, Guy Lavorel, a prolongé la suspension de cours de Bruno Gollnisch jusqu'à la décision de la section disciplinaire sur le sort du numéro deux du Front national.

Il a précisé dans un communiqué s'appuyer sur un décret de juillet 1985 qui interdit de site universitaire « *les personnes faisant l'objet de procédures disciplinaires ou judiciaires* ».

Par ailleurs, à la demande de Dominique Perben, le procureur général près la cour d'appel de Lyon a donné instruction lundi 29 novembre d'ouvrir des poursuites contre le numéro deux du Front national, Bruno Gollnisch, pour « *contestation de crimes contre l'humanité* ». Des associations (LICRA, SOS Racisme...) pourraient aussi engager des procédures.

Pour Bruno Gollnisch, il s'agit d' « *une persécution politique menée par un adversaire potentiel aux prochaines élections municipales de Lyon* ».

Un conseiller régional FN, Albert Rousset, qui lors de la même conférence de presse du 11 octobre, avait affirmé : « *il faut faire la différence entre la mémoire vécue et la mémoire rapportée. Moi, j'ai vu les chambres à gaz, je les ai même utilisées. Elles ont servi à désinfecter des milliers de prisonniers, pouilleux ou atteints du typhus* » (Le Monde, 13.10.04), ainsi qu'un collaborateur du groupe FN à la région, Georges Theil seront également poursuivis (Libération, 30.11.04).

Bruno Gollnisch a annoncé jeudi 2 décembre son intention de déposer dans les 48 heures un recours devant le tribunal administratif contre la décision du président de l'Université Jean-Moulin (Lyon III) de lui interdire de reprendre ses cours après une suspension d'un mois. (Le Nouvel Obs, 02.12.04).

« *Le président Lavorel n'avait pas la possibilité de prolonger la suspension. Il utilise aujourd'hui un décret qui, normalement, l'autorise à interdire l'accès aux locaux de l'université à ceux qui perturbent l'enseignement, mais pas aux enseignants* », a dénoncé Bruno Gollnisch à l'AFP. « *Pour moi, le préjudice n'est pas irréparable. Je reste payé, et après 30 ans d'enseignement, un petit congé sabbatique ne peut pas me faire de mal.* », a-t-il conclu.

Environ 80 personnes, étudiants mais aussi élus

locaux, ont manifesté vendredi 03 décembre devant l'université Lyon III pour réclamer la révocation pure et simple de Bruno Gollnisch.

## Des « collègues, étudiants et amis de Bruno Gollnisch »...

... ont publié le 12 novembre un texte de 6 pages intitulé « Pour la défense de Bruno Gollnisch ». 6 pages pour affirmer que « *B. Gollnisch n'a pour tant commis aucun crime ni aucun délit* » mais n'a fait qu'exprimer sa « *constante hostilité à la loi Gayssot* ». Or, « *l'honneur d'un esprit libre est d'exiger l'abrogation d'une loi de caractère stalinien* ».

Puis pour dénoncer les « *réparations sans fin* » (expression employées par Gollnisch lors de la conférence de presse) qui seraient versées par le monde entier à Israël : « *Sur toute la surface du globe on se met au service de l'Holocauste* »...

Et de justifier le fait de demander un débat « *quand les historiens de la Shoah révisent (sic !) eux-mêmes sévèrement les conclusions de Nuremberg* » ; et de cultiver, avec force citations, le doute sur l'existence des chambres à gaz : « *quant aux "témoins" (...) ils n'ont jamais pu vraiment décrire ces "usines de mort" ou ces armes de destruction massive* ». Re-sic !

Et de fustiger les réactions d'indignation, et de mettre en garde contre les éventuelles sanctions à l'encontre de Gollnisch : « *les autorités judiciaires, ministérielles, rectorales et universitaires devraient réfléchir à deux fois avant de se prononcer sur son cas* ». Les « amis » de B. Gollnisch n'ont toutefois jusque là pas eu le courage d'inscrire leurs noms au bas de leur « plaidoyer » nau-séabond.

## « L'affaire Gollnisch » vue par National Hebdo

Dans National Hebdo, on prend aussi évidemment la défense de Gollnisch, quoi que...

Les articles d'Yves Daoudal (« L'affaire Gollnisch : les fantasmes et la réalité », NH 21-27.10.04 et « A Strasbourg comme à Lyon, Gollnisch fait front », NH 28.10-03.11.04) sont effectivement destinés à victimiser B. Gollnisch.

Le rapport Rousso – dont, lors de la conférence de presse, Gollnisch n'aurait pas eu connaissance...- est qualifié de « *rapport qui fait pschitt* », c'est une « *douche froide pour les persécuteurs de la pensée* » ; et de reprendre les éléments les plus modérés du rapport : des affaires « margina-

les », Lyon III n'est pas une « fac facho »...

Par contre, selon Gollnisch, la « véritable anomalie est le fait qu'il n'y ait que 7 ou 8 enseignants proches de la droite nationale sur 400 ».

Ce qui expliquerait le déchaînement contre lui...

Pourtant il n'a commis que le « blasphème » de remettre en cause les conclusions du procès de Nuremberg qui s'est déroulé « sous influence stalinienne » et loi du « communiste Gayssot » liberticide : la libre discussion des historiens est nécessaire... y compris sur le nombre de morts par exemple.

D'ailleurs, reprenant certains propos de Valérie Igounet dans le *Nouvel Observateur*, les propos de Gollnisch ne seraient pas condamnables « stricto sensu »...

A Strasbourg, c'est une déclaration du président du Parlement Européen, Josep Borell, après une condamnation des propos de Gollnisch prononcée par le bureau du Parlement, qui a provoqué les foudres de Gollnisch et de Le Pen.

Gollnisch a dénoncé une déformation de ses propos, la « manipulation dont il est victime », et déclaré son intention de déférer la délibération du bureau à la Cour de justice européenne.

Le Pen, dans une lettre assez grossière au président du Parlement Européen lui demande de faire une « amende honorable publique »...

Par contre, dans La semaine de Topoline (NH du 21-27.10.04) intitulée « Où, en matière de science, on préfère la physique quantique à l'étude du Zyklon B », c'est un tout autre registre !

« Topoline » précise qu'elle s'exprime « à titre strictement personnel »... Voici quelques extraits : « Merci du cadeau. Voilà qui va sans doute remotiver le militant de base, celui qui va affronter non pas ses collègues députés sous les ors du Parlement de Bruxelles mais le petit chef et les collègues dans l'atelier. (...) Car il faut être lucide : quand nos élus s'offrent le plaisir d'une saillie verbale, c'est la base qui trinque ».

Au passage, elle égratigne Marie-France Stirbois qui a rappelé que ses parents étaient résistants.

« Cela pour dire que l'histoire des nôtres et de notre naissance n'est pas un étendard. Remarque qui vaut évidemment pour tous, victimes de l'Holocauste comprises. »

Et de s'interroger : « Arrêtera-t-on un jour de se vautrer avec complaisance dans le fossé fangeux où l'on nous attire ? D'autant que je ne crois pas, quant à moi, au piège journalistique. »

Et enfin : « Oui, l'Histoire telle qu'on la raconte est un éternel mensonge. (...) Reste qu'il me paraît plus constructif d'éviter les mensonges du jour que de gratter les plaies d'hier. (...) Il y a mieux, me semble-t-il, et surtout plus urgent à faire. »

Rarement on peut lire dans NH des propos aussi virulents à l'égard d'un responsable du FN... si les débats internes parviennent jusque dans les colonnes de NH, on peut imaginer qu'ils doivent être particulièrement acerbes ailleurs !

## Bruno Gollnisch radié des listes électorales

Le numéro deux du Front national, Bruno Gollnisch, a été radié des listes électorales de Lyon, où il est conseiller municipal, affirme jeudi 2 décembre le quotidien gratuit 20 minutes. Selon le journal, Bruno Gollnisch se faisait en effet domicilier à l'université Lyon III alors que son domicile réel se trouve à la périphérie de Lyon.

La décision a été prise le 30 septembre dernier par une commission administrative saisie par le préfet. Elle sera valable à partir du 1er mars 2005. Le préfet avait lui-même été saisi par le cercle Marc Bloch, qui lutte contre le négationnisme. « Je ne sais pas si je vais introduire un recours et c'est le cadet de mes soucis », a réagi Bruno Gollnisch. « Contrairement à ce qu'ont pu dire mes persécuteurs, je suis éligible, trois fois éligible à Lyon, où je suis propriétaire et où je paie l'impôt. (...) Si je suis radié dans le 7ème, je m'inscrirai dans le 8ème, où j'ai désormais mes bureaux », a-t-il ajouté.

(Le Nouvel Obs, 02.12.04).

---

## RAPPORT ROUSSO

La « commission sur le racisme et le négationnisme au sein de l'université Jean-Moulin Lyon III », demandée le 15 novembre 2001 par le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Jack Lang, a donc rendu son rapport. Presque trois ans après, compte tenu des changements parmi les membres de la commission, de gouvernement, et de la méthode d'enquête (des

dizaines d'entretiens et des milliers de documents analysés).

Le rapport traite du « fait que Lyon III a abrité depuis la fin des années 1970 un petit groupe d'enseignants engagés à l'extrême droite » et reprend les affaires liées au négationnisme qui ont « secoué » Lyon III (et Lyon II) depuis la même époque, deux aspects « qu'il ne faut pas confon-

*dre même s'ils sont liés entre eux ».*

Le rapport établit clairement « *une politique de recrutement* » à l'extrême-droite entre 1974 et 1990. Il souligne avec beaucoup de netteté les dysfonctionnements et les complaisances universitaires, particulièrement exacerbés à Lyon III mais qui peuvent se produire ailleurs. Cependant les conclusions qu'il en tire sont par trop modérées au regard de la gravité de la situation. Faut-il y voir un réflexe de défense de l'institution universitaire et de son autonomie ? Les dysfonctionnements administratifs constituent-ils ou non un système organisé ?

## Lyon III, un abri pour l'extrême droite

La création de Lyon III explique en grande partie cette situation : « *En juillet 1973, un groupe d'enseignants parvient après plusieurs mois de vives discussions, à imposer l'idée d'une partition de l'université Lyon II (...). Ils ont délibérément créé à Lyon, comme dans quelques autres lieux, une université «de droite», libérée de l'influence du «marxisme», qui redonnerait toute sa place aux valeurs traditionnelles de l'ordre, du travail, de la hiérarchie, de l'«apolitisme». (...) Ce divorce institutionnel (...) a créé des ressentiments profonds et laissé le souvenir tenace d'une violence originelle* ». La rivalité Lyon II – Lyon III marque donc profondément le paysage universitaire lyonnais : « *Si la fondation de Lyon III ne peut se réduire à une manoeuvre de l'extrême droite universitaire, en revanche, elle a bien favorisé l'implantation progressive d'enseignants partageant les mêmes options idéologiques qui ont, dès l'origine, considéré cette université comme un lieu de regroupement. Les autres sensibilités présentes ont accepté cette situation durant de nombreuses années, par solidarité, par hostilité envers l'université rivale, et parce qu'elles craignaient de menacer la réussite du nouvel établissement.*»

L'implantation d'un noyau d'extrême droite peut alors se réaliser relativement facilement : « *On parle ici de «noyau» car il s'agit d'un groupe relativement homogène et exerçant une certaine influence dans la marche de l'université. Il s'est constitué pour l'essentiel autour de la section lyonnaise du GRECE<sup>1</sup>. Celle-ci a été animée par des linguistes : Jean Haudry, Jean-Paul Allard, Jean Varenne, ou des individualités venus d'aut-*

*res horizons disciplinaires : l'historien Pierre Vial, l'économiste Bernard Notin, Jacques Marlaud. Ils se sont presque tous retrouvés, de manière assez visible, au sein d'une équipe de recherche, l'Institut d'études indoeuropéennes, créée en 1980, en pleine polémique sur la Nouvelle Droite. L'IEIE, qui se réclamait des travaux de Georges Dumézil, a servi également de base au développement de théories selon lesquelles il existerait une «civilisation» indo-européenne qui aurait été la matrice des peuples européens avant qu'ils ne soient «contaminés» par les grandes religions monothéistes et les migrations, théories spéculatives et dangereuses, rappelant certaines thèses des penseurs racialisistes du XIX<sup>e</sup> siècle ou des intellectuels nazis.*

*Lyon III accueille dans ces années-là d'autres enseignants également marqués à l'extrême droite, sans lien avec le GRECE : l'africaniste Bernard Lugan ou le juriste et linguiste Bruno Gollnisch. Ce dernier va mener une carrière politique au sein du Front national après son arrivée à Lyon III. Dans les années 1990, Lyon III devient par ailleurs l'une des rares universités françaises à compter plusieurs cadres et sympathisants de ce parti, une singularité qui attire l'attention.*

*La présence d'enseignants partageant des sensibilités communes relève en partie d'une politique menée dans les années 1980, sous l'impulsion ou avec la tolérance affichée du président de l'université, Jacques Goudet, le véritable organisateur de la scission de 1973. »*

Le rapport décortique la « *politique de recrutement* » menée à Lyon III, en soulignant l'« *influence déterminante* » du président de l'Université ainsi que l'absence d'opposition des instances universitaires nationales (aujourd'hui le Conseil National des Universités) qui ont la possibilité de refuser les candidats proposés au niveau local<sup>2</sup>.

Par ailleurs, « *on peut s'étonner de la faiblesse scientifique patente de certains de ces enseignants, recrutés par des commissions de spécialistes parfois peu regardantes sur la qualité de certains dossiers. On peut s'étonner encore plus de la pugnacité avec laquelle ils ont été défendus, une fois les problèmes survenus, par les instances dirigeantes de l'université.*»

« *Depuis la création de Lyon III jusqu'à aujourd'hui, sur les centaines d'enseignants recrutés, le*

1 Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, un des mouvements de la Nouvelle Droite.

2 Une note du rapport précise : « *Nous avons cherché à obtenir les archives des dossiers des candidats, mais il nous a été signalé, à notre grande surprise, que cette instance ne les conservait pas, passé le délai fonctionnel. Nous avons systématiquement demandé ces pièces lors de nos demandes d'entretien, sachant que les rapports de ce type circulent souvent, mais sans succès. Il nous a donc été impossible de savoir quel avait été l'avis du CSCU, du CSU puis du CNU sur les enseignants recrutés à Lyon III.* » (sic !)

Éditions Syllepse  
69 rue des Rigoles  
75020 Paris  
www.syllepse.net

Éditeur associatif fondé en 1989, Syllepse compte aujourd'hui 250 titres dans son catalogue dont *Le Front national au travail* d'Informations syndicales antifascistes. Notre engagement antifasciste est inscrit dans la fondation de notre Maison d'édition avec ses premiers titres : *Sid'aventure* (contre les délires "sidaïques" du FN) ainsi que : *Alexis Carrel, Jean-Marie Le Pen et les chambres à gaz*. Depuis nous avons publié de nombreux autres ouvrages sur la menace brune que vous découvrirezci-après. Les éditions Syllepse ont la volonté de développer un espace de libre expression et d'élaboration pour tous les acteurs sociaux-auteurs, individuels ou collectifs. À l'heure où les appétits financiers aboutissent à la concentration du secteur de l'édition, Syllepse, à l'instar d'autres éditeurs, entend défendre l'espace de création et de libre pensée critique que doivent rester les livres, là où d'autres ne voient que des livres de comptes.

**Tous ses ouvrages sont disponibles en librairies ou à défaut auprès des Éditions Syllepse. Pour toute commande les frais de port seront offerts aux lecteurs d'ISA (chèque à l'ordre de Syllepse).**

**La Restauration nationale,  
un mouvement royaliste sous la 5e  
République**

*Jean-Paul Gautier*  
Préface Nonna Mayer  
372 p., € 21,50

L'histoire de l'héritière de l'Action française qui renaît dès 1945 et dont la permanence marque l'histoire de l'extrême droite. Une contribution indispensable pour comprendre la survivance de ce courant.

**Fascismes: un siècle mis en abîme**

*Collectif*  
220 p., € 18,29

À l'occasion du début du troisième millénaire, l'analyse des fascismes du 20e siècle et des dimensions multiples du phénomène.

**Alexis Carrel, Jean-Marie Le Pen et les  
chambres à gaz**

*Lucien Bonnafé, Patrick Tort*  
62 p., € 8,84

1935 : Alexis Carrel recommande un "établissement euthanasique pourvu de gaz approprié".

**Fascisme et grand capital**

*Daniel Guérin*  
Préface Alain Bihr

286 p., € 21,34  
Œuvre pionnière, contestablement méconnue lors de sa publication en 1936. Daniel Guérin est alors une des rares figures du mouvement ouvrier à attacher de l'importance à la spécificité du fascisme et du nazisme.

**Négationnistes,  
les chiffonniers de l'histoire**

*Collectif*  
240 p., € 18,29  
De La Vieille Taupe à Faurisson et Garaudy, les nouveaux fossoyeurs de l'histoire, les antisémites de toujours.

**Quand on chantait les colonies**

Colonisation et culture populaire de 1830 à nos jours  
*Claude Liauzu & Josette Liauzu*  
256 p., € 18,50  
L'histoire coloniale de la France par la chanson. Des textes racistes et colonialistes. Parfois un texte enfin fraternel...

**Exclure au nom de la race**

Michel Prum (coord.)  
160 p., € 10,67  
L'étude des théories racistes et eugénistes dans l'aire anglophone.

**La Peau de l'Autre**

Michel Prum (coord.)  
190 p., € 13,72  
Le thème de l'Autre, qu'il soit Noir, Hispanique, homosexuel...

**Corps étrangers**

Racisme et eugénisme dans le monde anglophone  
*Michel Prum (coord.)*  
260 p., € 19  
La religion et l'apartheid, la haine sur Internet et l'eugénisme.

**Seuls les fous n'ont pas peur**

Scènes de la guerre de trente ans (1915-1945)  
*Georg Scheuer*  
286 p., € 19,50  
Des jeunesses socialistes au trotskisme. De Vienne à Montauban, une résistance au fascisme et au stalinisme.

**Tous nos livres en ligne sur [www.syllepse.net](http://www.syllepse.net)**

| Nom               | Discipline             | Né en | Arrivée Lyon III | Présidence | GRECE |
|-------------------|------------------------|-------|------------------|------------|-------|
| Haudry, Jean      | Langues (sanskrit)     | 1934  | 1974 (scission)  | (Lyon II)  | Oui   |
| Allard, Jean-Paul | Langues (allemand)     | 1940  | 1977             | (Lyon II)  | Oui   |
| Gollnisch, Bruno  | Langues (japonais)     | 1950  | 1981             | Goudet     | Non   |
| Varenne, Jean     | Langues (sanskrit)     | 1926  | 1981             | Goudet     | Oui   |
| Lugan, Bernard    | Histoire contemporaine | 1946  | 1982             | Goudet     | Non   |
| Marlaud, Jacques  | Info-com (IAE)         | 1944  | 1987             | Goudet     | Oui   |
| Notin, Bernard    | Économie (IAE)         | 1950  | 1987             | Goudet     | Oui   |
| Vial, Pierre      | Histoire médiévale     | 1942  | 1988             | Vialle     | Oui   |
| Pinault, Georges  | Langues (breton)       | 1928  | 1990             | Vialle     | Oui   |

*nombre de ceux qui ont été directement mêlés à des controverses politiques sont de l'ordre de la dizaine au total, dont plus de la moitié a eu des liens avec le GRECE. (...) Ce constat, qui ne correspond pas au cliché répétitif de la «fac fach», doit être tempéré de deux manières : d'une part, même minoritaire, le noyau d'extrême droite a exercé une influence non négligeable et il a pu agir sans frein, au moins jusqu'en 1990 ; d'autre part, cela ne préjuge en rien de la gravité de certains comportements ».*

Si l'on dresse le bilan des enseignants recrutés à Lyon III dans les années 1970-1980 et ouvertement engagés à l'extrême droite, on obtient le tableau ci-dessus.

Le rapport précise que les recrutements suscitant des polémiques se sont arrêtés en 1990, au moment de l'affaire Notin.

## Lyon III, Lyon II et négationnisme

Trois grandes affaires ont secoué Lyon III : l'affaire Roques en 1986, l'affaire Notin en 1990, l'affaire Plantin, en 1999 et qui touche aussi Lyon II. La première concerne la délivrance d'un titre de « docteur d'université » à un militant d'extrême-droite, H. Roques, par un jury de complaisance réuni à l'université de Nantes, en 1985, et présidé par J-P Allard de Lyon III. Les faits reconnus en 1986, débouchent sur l'annulation de la thèse à l'initiative du ministre A. Devaquet, sur la base de vices de formes administratifs.

La suivante met en cause en janvier 1990, un autre enseignant de Lyon III, l'économiste Bernard Notin, qui a publié « un article dans une grande revue scientifique comportant des passages racistes et négationnistes ». Les responsables de l'université sont contraints, sous la pression, de prendre des sanctions disciplinaires.

La troisième affaire éclate en 1999, lorsqu'on app-

rend qu'un libraire traduit en justice pour diffusion de textes négationnistes, Jean Plantin, a soutenu avec succès, en 1990, une maîtrise d'histoire contemporaine à Lyon III portant sur Paul Rassinier, l'un des premiers à avoir nié l'existence des chambres à gaz. Plantin a également soutenu un mémoire de DEA en 1991 à Lyon II.

A Lyon II, c'est Robert Faurisson, un enseignant de lettres, qui est recruté en 1974. Lorsqu'en 1978 il rend publiques ses thèses négationnistes, il trouve un écho favorable au sein d'universitaires d'extrême droite, notamment une frange du GRECE. (...)

Les deux universités réagissent de manière fort différente, Lyon III faisant preuve de beaucoup de complaisance :

*« Il est incontestable que les fondateurs de Lyon III ont plus que toléré l'expression des idées d'extrême droite au sein de l'université : celles-ci ont été constitutives de sa création, même si elles n'ont représenté qu'un courant minoritaire. (...) Il faut même souligner à quel point les oppositions, notamment des enseignants et des étudiants, ont été malgré tout tardives : elles se déclenchent sur-tout après l'affaire Notin, en 1990, soit dix-sept ans après la création de l'université qui a pu, durant toutes ces années, prospérer dans une relative quiétude. »*

Pour autant, le rapport relève des « constantes » dans l'attitude des responsables universitaires sur la question du négationnisme :

*« Une première constante réside dans le réflexe quasi-systématique qui a consisté à s'en remettre à l'État, une attitude au demeurant partagée par d'autres universités en des situations similaires : Lyon II, avec Robert Faurisson, Nantes, avec Henri Roques. En ce sens, on peut dire que les affaires de négationnisme ont montré avec éclat les limites du principe d'autonomie des universités, pourtant mis en avant dans presque toutes les situations évoquées ici. Ce principe a été mis à*

mal autant par les pouvoirs politiques : le ministre, en certaines circonstances, comme dans l'affaire Faurisson, la mairie de Lyon, comme dans l'affaire Notin, les partis politiques, élus et autres groupes de pression, que par les universitaires eux-mêmes, par leur réticence à affronter la dureté du problème et la nécessité de la sanction.

Une seconde constante concerne l'approche « juridique » des problèmes : depuis 1986, malgré quelques nuances, face aux controverses concernant le négationnisme ou les activités politiques du noyau d'extrême droite, la plupart des responsables de Lyon III ont mis en avant la dimension formelle des choses, la lettre des textes, ils se sont presque toujours réfugiés derrière les obstacles administratifs – sauf lorsque cela les arrangeait, comme dans l'affaire Plantin ».

## Les dysfonctionnements de l'université

Les auteurs du rapport mettent en évidence ici quatre problèmes :

- « la question de l'évaluation » : recrutements, suivi de carrières, évaluation des centres de recherche (comme l'IEIE) présentent des carences importantes ;

- « les procédures de délivrance des diplômes, en particulier ceux qui nécessitent d'évaluer des mémoires ou des thèses, donc des productions scientifiques d'étudiants. Plusieurs affaires ont mis en évidence la légèreté ou l'hypocrisie de certaines pratiques : signatures en blancs de procès-verbaux, jurys fictifs ou partiels, appréciations de complaisance, ambiguïté des évaluations utilisant un double langage, etc. » ;

- « la délicate définition des libertés universitaires. Les débats autour de Lyon III ont montré que cette

notion conserve une part d'incertitude et même d'ambiguïté, sans doute nécessaire. Néanmoins, les affaires ont pu mettre en évidence, sur des cas concrets, les différences importantes entre liberté d'expression et liberté académique » ;

- « le quatrième problème découle indirectement de ce qui précède. L'une des constantes rencontrées dans ce dossier, c'est la résistance pugnace des universitaires à user de leur privilège leur permettant de sanctionner par une juridiction interne les manquements éventuels de l'un d'entre eux. Cette attitude a été systématique, aussi bien à Lyon III qu'à Lyon II, et elle a concerné toutes les affaires de négationnisme, l'affaire Notin étant l'exception après qu'une intervention extérieure s'est manifestée ».

## Le rôle des actions collectives

C'est l'affaire Notin qui déclenche « la prise de conscience (...), on prend alors la mesure des risques que constitue la présence à Lyon III d'un noyau d'extrême droite qui semble oeuvrer dans l'impunité et débouche sur des dérives graves. Jusque-là silencieux, les enseignants se manifestent, du moins une petite minorité d'entre eux. De manière plus nette, des syndicats étudiants, comme l'UNEF-ID, des organisations de jeunesse, comme l'UEJF, des associations créées pour la circonstance, comme Hippocampe, entrent en scène dans les années qui suivent l'affaire Notin, suscitant des formes nouvelles de mobilisation, pour informer, sensibiliser l'opinion à la présence de l'extrême droite à Lyon III, et tenter de la neutraliser ».

L'« auto-dissolution » de l'IEIE, en 1998, constitue un succès incontestable pour les opposants, même si là encore, il a fallu l'intervention directe du ministre.

rapport disponible sur [www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr)

---

## REVUE DE PRESSES

### Manifestation du 7 novembre contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

La déclaration des organisations syndicales membres de la CES -CFDT, CFCT, CGT, UNSA- proclamait : « Il s'agit de refuser des comportements qui mettent en péril le principe fondamental de notre action : la solidarité »

L'appel signé par la CFDT, la CFCT, la CGT, l'UNSA, le G10, la FSU, la LDH, le MRAP et de multiples associations et partis stigmatisait « la haine de l'autre » et condamnait fermement « les actes antisémites et autres actes racistes qui se multiplient de façon inquiétante » ainsi que « les discriminations au logement, à l'emploi ou au travail qui au quotidien s'abattent sur toute une partie de la population ».

Des manifestations ont eu lieu dans les principales

ville de France (Toulon, Marseille, Lyon, Lille...) et à Paris. Si elles n'ont pas été ridicules, elles n'ont pas été néanmoins à la hauteur de l'enjeu.

Le retrait de SOS Racisme, s'il a joué un rôle négatif, n'explique pas tout. La faiblesse de la mobilisation syndicale, de la base au sommet, pour motiver les salariés à descendre dans la rue sur ces thèmes est une réalité qu'il faut regarder en face.

Il y a encore beaucoup à faire pour que ces questions soient prises à bras le corps par les équipes syndicales au même titre que la question des salaires ou des licenciements. C'est un enjeu décisif auquel ISA s'est attelé depuis plusieurs années. Nous sommes encore loin du compte !

## UD CGT Vaucluse face à l'extrême droite

La nouvelle vie ouvrière du 8 octobre 2004 relate la réunion qui s'est tenue le 1er octobre en Avignon regroupant 150 militants de la CGT du Vaucluse.

Graziella LOVERA -de l'UD CGT- explique : « Dans le Vaucluse nous vivons une situation paradoxale. L'extrême droite progresse aux élections alors que durant la même période la CGT se renforce tant en bases qu'en nombre d'adhérents. Cela ne peut laisser indifférent le mouvement syndical. D'autant que nous constatons aussi parfois des difficultés à mobiliser contre les discriminations »

Comment intervenir ? Quatre heures de débat avec Bernard THIBAUT et la participation de Stéphane ROZES -Directeur de l'institut CSA- et de Michel VAUZELLE, président de la région

PACA, n'ont sans doute pas épuisé le sujet. B. THIBAUT a souligné que l'extrême droite intervient aussi dans le sens d'un libéralisme exacerbé -qu'il s'agisse des 35 heures, de la critique du service public ou de la remise en cause du droit du travail- et que « La CGT a une mission particulière pour faire regagner la dignité aux salariés quelles que soient leurs origines » (...) « dans certaines conditions, ne pas prendre position, c'est prendre position »

ISA salue ce type d'initiative que d'autres sections syndicales pourraient reprendre dans toutes les régions où l'implantation du FN se renforce.

Elles sont une nécessité pour la prise de conscience des syndiqués et au delà de l'ensemble des salariés des dangers de la propagande fasciste et des moyens pour y faire face.

### Discriminations (suite)

Dans la nouvelle Vie ouvrière du 26/11/04, Mohamed BRAHMI, responsable du collectif «Racisme et Discrimination» de la fédération CGT Métallurgie annonce de nouvelles assignations en justice contre des employeurs pour «discrimination raciale» : « Le 30 novembre nous soutenons devant le tribunal des prud'hommes de Lyon les 35 salariés de Bosh-Venissieux qui ont déposé plainte pour discrimination raciale et discrimination sexiste. Une affaire similaire est en cours chez

Renault. Il s'agit de premières actions collectives... ». « Ceci n'est qu'un début et nous espérons bien que ces actions vont entraîner d'autres » ISA partage ce point de vue et rendra compte des actions engagées et de leurs aboutissements en justice...

Paru dans Libération du 9 décembre :

#### «Renault accusé de discrimination raciale»

Nous vous parlions justement dans notre précédent numéro de ce jugement prud'homal en cours pour discrimination raciale subie par M. Laurent GABAROU.

Comme le dit Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, « Il faut casser la dynamique de l'impunité »

La décision sera rendue le 11 janvier...

## Abonnement

Nom, Prénom : .....

et/ou syndicat : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

10 numéros : 7,60 €

Abonnement de soutien : 15 € ou plus

Chèque à l'ordre d'ISA

#### L'équipe d'ISA

Dir de publication : F. Pécoup

Administration :

I. Nicolas, JJ Petiteau F. Mahé

édité par VISA / imprimé par nos soins

CCPA n° 0608 83860

#### Comité de rédaction

H Alexandre (SPASMET G.10)

C. Aumeran (SNUJ)

C. Birnbaum (SNESUP-FSU)

M. Dumont (FGTE-CFDT)

JP. Ravoux (SNEPS-PJJ-FSU)

D. Trédaniel (FGTE-CFDT)

D. Turbet-Delof (SNUJ)

JL. Wichegrod (CGT Finances)